

BATTRANS INFO MUNICIPALE



Cette année 2000 tant attendue, se termine calmement. Un nouveau siècle, un nouveau millénaire commencent. Et la vie continue avec ses évolutions qui, nous semble-t-il, ont tendance à s'accélérer :

“ On n'a plus le temps !... ”



Passage obligé au cours de cette nouvelle année : les élections municipales et cantonales.

Ces événements, même s'ils sont quelquefois difficiles à vivre, sont importants pour la vie de nos communautés, et indispensables pour nos démocraties.

Je souhaite pour ma part que l'année qui s'annonce soit calme et sereine pour tous, et le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux pour 2001.

État civil



Naissances :

le 20 juillet 2000 : Camille, fille de M. NUNES et Magaly THARI ON, qui habitent Rue des Perrières à Battrans.

le 3 novembre 2000 : Noah, fils de Eric PERRON et Nelly BOUCHESEI CHE Rue de la Roche à Battrans ;

le 5 novembre 2000 : Clémence, fille de Daniel PAULIEN et Aurélie LABART à Battrans

le 7 décembre 2000 : Clara, fille de Jean-Michel MONIN et Evelyne PETI TBON Rue des Perrières à Battrans

félicitations, et meilleurs vœux à toutes ces familles

Ils habitent à Battrans

- Depuis le 1er novembre 2000, Anne-Claude et Jean-Christophe VOILLY, leurs jeunes enfants Lauriane et Mario se sont installés dans leur nouvelle maison Rue de l'Église.

Bienvenue à Battrans ! ...



Abri bus du pont.

Avec deux mois et demi de retard, l'abri bus est enfin installé. Nous nous excusons auprès des enfants qui ont su affronter les intempéries d'octobre avec philosophie.

assainissement quelques consignes ...

Les travaux d'assainissement sont complètement terminés, et la réglementation en la matière accorde un délai de deux ans aux foyers pour se raccorder au réseau, à partir du moment où ils sont desservis.

Il est important que les habitations qui ne le seraient pas encore le fassent rapidement, au plus tard avant le 30 septembre 2001.

Les contrôles qui s'imposent seront effectués à cette date.

Il est également rappelé que pour un bon fonctionnement du système d'épuration par lagunage naturel, Il ne faut jeter aucune huile (minérale ou végétale) à l'égout.

Celle-ci en s'étendant sur le bassin forme un " écran " qui perturbe la station ; Ne pas jeter dans vos WC d'autres choses qui ne se dégraderaient pas : (notre dernier bulletin : O.F.N.I. = Objet flottant non identifié !)

Merci de respecter ces quelques recommandations.

I nauguration de la mairie

Notre nouvelle mairie a été inaugurée le vendredi 10 novembre 2000. Cette manifestation, qui se voulait simple, a été honorée de la présence de Messieurs Patrick Subremont, préfet de Haute-Saône, Bernard Joly, sénateur, ainsi que de nombreuses personnalités. Après les quelques photos et discours le verre de l'amitié a été offert par la municipalité.

Toutes la soirée, les habitants de Battrans, ont pu venir visiter ces lieux et trinquer avec l'équipe municipale.

Le tri sélectif

En complément des points d 'apport volontaire, pour le verre, le papier, le carton, de nouvelles déchetteries ont ouvert leurs portes en particulier à Gy et Fresnes Saint-Mamès. Par contre, celle d 'Arc les Gray, provisoirement fermée devrait être opérationnelle courant 2001. Ces déchetteries permettent le dépôt et le tri de plusieurs sortes de déchets; Le tout venant (matelas, téléviseurs.....), les gravats, les déchets verts et le bois, les métaux, carcasses métalliques, les papiers, cartons et textiles, les produits ménagers spéciaux, (aérosols, batteries, piles, huiles, peintures etc..). Les contacts pour Gy; tel 03.84.32.99.16, et pour Fresne Saint-Mamès, le 03.84.78.07.95.

Le Verre

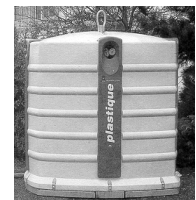
L 'industrie verrière est grosse consommatrice d 'énergie pour fabriquer le verre à partir de matières minérales. Le verre étant une matière recyclable à l 'infini, il est donc économiquement préférable de refondre le verre recyclé. Pour apporter une motivation supplémentaire, l 'ARES, l 'Association organisant la collecte du verre contribue de façon significative à la recherche contre le cancer.

En participant au tri sélectif, chacun participe ainsi à une démarche citoyenne, économique, et de protection de l 'environnement, associée à une aide pour la recherche médicale.

Les résultats 2000 de la collecte sélective.

(Données exprimées en Kg par Habitants). Pour les trois premiers trimestres

| | | |
|------------------------|--------|--------------|
| Battrans: | Verre: | 26.83 Kg/Hab |
| | Mixte: | 19.58 Kg/Hab |
| Gray: | Verre: | 25.83 Kg/Hab |
| | Mixte: | 16.53 |
| SYTEVOM (Département) | Verre: | 29.21 Kg/Hab |
| | Mixte: | 19.62 Kg/Hab |



La comparaison avec les chiffres de 1998 montre pour Battrans, une progression pour la collecte mixte, alors que l 'on peut noter une baisse pour le verre.

Espérons que le fait de participer à la recherche scientifique et médicale, apportera une motivation nouvelle dans les années à venir.

Ma Commune Hier, aujourd'hui, demain...

Un peu d'histoire :

C'est après la révolution française que la loi du 14 décembre 1789 créa 44 000 communes correspondant aux paroisses.

Les lois du 22 et 27 décembre 1789 découpèrent la France en départements, districts et cantons.

Sous la seconde république (1848-1852) les conseillers municipaux sont élus au suffrage universel.

La troisième république (1871-1940) par une loi du 5 avril 1884 organise le fonctionnement et la gestion des affaires communales sur la base du principe de l'autonomie, et établit la règle de l'élection du maire par le conseil municipal.

Sous les 4^{ème} et 5^{ème} républiques, la vie communale reste caractérisée par le maintien de la tutelle de l'état sur les collectivités locales : les décisions prises par les conseils municipaux ne sont exécutoires qu'après contrôle du préfet.

Ce n'est qu'en 1982 avec la loi du 2 mars dite " loi Defferre " que les communes acquièrent davantage d'autonomie. Les décisions prises par le conseil municipal n'attendent plus l'approbation du Préfet. Les communes dorénavant gèrent leurs recettes fiscales. En matière d'hygiène, de santé, d'urbanisme, de pollution, les communes sont soumises aux règles particulières des ministères concernés.

La France au recensement de 1999 compte 36 564 communes pour la métropole, 114 pour les départements d'Outre mer et 58518748 habitants.

La commune et les élus

Le corps municipal de chaque commune se compose du conseil municipal, du maire et d'un ou plusieurs adjoints. Les conseillers municipaux sont élus pour 6 ans. Dans une commune de 100 à 499 habitants leur nombre est fixé à 11.

Pour être élu conseiller, il faut : Avoir 18 ans, être Français ou ressortissant de la communauté européenne, être domicilié ou acquiescer une taxe) dans la commune et ne pas être privé de ses droits civiques ou sous tutelle.

Les conseillers municipaux dans une commune de moins de 2500 habitants sont élus au Scrutin majoritaire à deux tours (pas au scrutin de listes).

-au 1^{er} tour sont élus ceux des candidats qui ont la majorité absolue des suffrages exprimés.

-Au 2^{ème} tour l'élection a lieu à la majorité relative.

Les candidatures peuvent être isolées et les bulletins distribués aux électeurs peuvent comporter moins de noms que de sièges à pourvoir.

Fonctionnement du conseil municipal :

Le conseil municipal se réunit au moins une fois par trimestre. Le maire préside les séances qui sont publiques.

Le conseil municipal ne délibère que si le quorum est atteint (présence de la majorité des conseillers).

Les décisions sont prises sous forme de délibérations et votées à la majorité absolue.

Attributions du Conseil Municipal

Le conseil municipal élit le maire et règle les affaires communales (budget, travaux, aménagements, création du service public...)

Le Maire

Il est chef de l'exécutif municipal et le représentant de l'état dans la commune. Il est élu par les conseillers au scrutin secret et à la majorité absolue.

Les attributions du Maire sont multiples et ses responsabilités très importantes.

Le maire est le représentant de l'état dans la commune et à ce titre il est officier d'état civil et officier de police judiciaire.

Le Maire est seul chargé de l'administration communale mais il peut déléguer une partie de ses fonctions à ses adjoints.

LA COOPERATION ET L'INTERCOMMUNALITE

Depuis la loi du 22 mars 1890, les communes peuvent s'associer en créant des organismes publics de coopération destinés à gérer des opérations qu'une commune isolée ne pourrait faire faute de moyens financiers.

Les communes se regroupent pour gérer :

- la distribution d'eau potable
- l'assainissement
- le ramassage et le traitement des ordures ménagères
- le ramassage scolaire
- le développement du tourisme

Ces groupements de communes peuvent avoir les formes juridiques suivantes :

SI VOM (syndicat inter communal à vocation multiple)

SI VU (syndicat inter communal à vocation unique)

Communauté de communes pour les villes de moins de 20 000 habitants à réaliser avant le 1er janvier 2002 (loi dite: "Loi Chevènement")

Communauté de villes pour les villes de plus de 20 000 habitants

Toutes les communes peuvent ainsi, tout en restant autonomes bénéficier des services intercommunaux. Le développement de la technologie et des moyens d'information rendent indispensables l'ouverture des communes sur des domaines plus vastes.

La fonction du Maire a fortement évolué. Depuis les années 80/90, le Maire est un véritable " chef d'entreprise ".

Il n'est plus seulement l'élu auquel nous nous adressons pour nos problèmes quotidiens, mais il est celui qui doit tenir compte de l'Europe pour promouvoir le développement de son village et pour protéger l'environnement.

Le Maire doit être l'acteur de la communication de la commune.

BAL

Vie associative Battrans.

Le calendrier des manifestations 2001

- Sortie de Ski descente et fond, ou une sortie patinoire courant mars vous sera annoncée .
- Mardi 8 mai, l'expédition pédestre.
- Le tournoi de foot au stade le samedi 26 mai (pour les seniors, commencer l'entraînement dès les premiers beaux jours !).
- Samedi 7 juillet, la fête du village, repas en soirée avec animation disco.
- Le traditionnel feu de camp de fin d'été le samedi 25 août.
- Sortie bowling le samedi 29 septembre en soirée.

A bientôt à Battrans.

